

SOCIETE d'HISTOIRE MODERNE

Le Trésorier

Paris, le 28 Janv. 1958

Mon Cher Collègue,

Je me permets de vous rappeler que vos cotisations

1955, 1956, 1957

ne nous sont pas parvenues et que vous êtes redevable envers la Société, sauf erreur de ma part que je vous serais reconnaissant de me signaler, de la somme de *trois mille six cents francs*

Je vous prie d'agréer, mon Cher Collègue, l'expression de mes sentiments dévoués.

J. MEUVRET
39 quai de l'Horloge

Ces cotisations sont à acquitter, de préférence, au compte postal :

SOCIETE D'HISTOIRE MODERNE

PARIS 418-29